

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Votants :

- Pour : 10
- Contre : 3
- Abstention : 2

Date et affichage de la convocation : 21 juin 2024

Délibération n°33

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juin à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, ECHINARD Emmanuel, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LARRALDE Cécilia, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, PALLEC Bernard, SANZBERRO Jean-Philippe, INÇABY Emile, MIHURA Nathalie

ABSENTS : ITHURBIDE Fabien, LAGARDE Laurent

PROCURATION : ITHURBIDE Fabien a donné procuration à JAUREGUIBERRY Michel

LAGARDE Laurent a donné procuration à GARAT Jean-Michel

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : Cantine scolaire : autorisation de signature de la convention de fourniture de repas 2024-2025

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il a consulté deux prestataires de repas de cantine Bertakoa et le SIVU Artzamendi, anciennement Jantegi, notre actuel fournisseur.

Les prix proposés sont pour

-Bertakoa : 3.78 € TTC pour un repas enfant et 3.98 € TTC pour un repas adulte

-le SIVU Artzamendi : 4.30 € pour un repas enfant et 5 € pour un repas adulte

Il demande à l'Assemblée de faire un choix entre ces deux prestataires en tenant compte du prix et de la qualité des repas.


Les élus délibèrent : 3 élus optent pour le SIVU Artzamendi, 10 pour Bertakoa, 2 s'abstiennent.

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- AUTORISE le Maire à signer la convention de fourniture de repas ci jointe avec Bertakoa pour l'année scolaire 2024-2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance



Cécilia LARRALDE

Le Maire



Michel IBARLUCIA

